

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

**Présents :** Laurent THOMAS, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Fabien DIARD, Stéphanie MEUNIER, Caroline ESPARVIER-CHABRIT, Michèle GIL

**Absents excusés :** Romain DUCHEZ donne pouvoir à Laurent THOMAS, Philippe TEJEDOR donne pouvoir à Fabien DIARD

**Absent :** Florence POYET-TISSOT

**Secrétaire de séance :** Stéphanie MEUNIER      **Suppléante :** Michèle GIL

**1 - APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION :** approuvé par l'ensemble du conseil.

### **2 – DÉLIBÉRATIONS :**

- Pour la désignation d'un régisseur pour la salle du Chevalard, le conseil municipal nomme Stéphanie LAMOUREUX titulaire et Yves CHARLIOT suppléant.
- Pour la baisse des indemnités des élus à 80%, le conseil municipal approuve cette décision.
- SIG (Système d'Information Géographique), qui donne accès à des données de la commune, le conseil valide la signature de la convention, qui est gratuite.
- Pour la nomination d'un référent déontologue, le conseil reporte la délibération faute d'éléments constitutifs
- Le conseil municipal donne l'autorisation à M. le Maire de signer des baux pour les locations communales, afin de refaire les baux sans charges
- Concernant les élections du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales, le conseil municipal a élu :
  - Délégué : Laurent THOMAS 8 voix – Yves CHARLIOT 1 voix
  - Suppléants : Christian VACHEZ 3 voix
  - Yves CHARLIOT 3 voix
  - Fabien DIARD 3 voix

### **3 – DIVERS :**

M. le Maire nous a fait part de courriers de citoyens concernant des nuisances sonores et des aboiements.

La séance est levée à 20H45

